

Un CPSST qui va toujours de l'avant !

Le comité paritaire de santé et de sécurité

du travail (CPSST) du Centre hospitalier de la Région de l'Amiante est actif depuis plus de 15 ans. On ne compte plus le nombre de ses réalisations pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. Sa grande expérience l'amène à aller toujours plus loin.

C'est en 1988 que le CPSST a pris forme. Les parties syndicales et patronales se sont rencontrées pour établir son mode de fonctionnement en présence d'une personne-ressource de l'ASSTSAS. À cette époque, le comité relève beaucoup d'accidents du travail entraînant des maux de dos. Il compte également de nombreuses piqûres d'aiguille et, dans certains secteurs, des chutes sur des planchers mouillés.

Composition et fonctionnement

Actuellement, le comité se compose de quatre représentants syndicaux et de quatre représentants patronaux. De plus, le directeur des ressources humaines et financières participe à chaque réunion. Quatre mots définissent rapidement le mode de fonctionnement du CPSST : identifier, recommander, corriger, vérifier.

Le comité se rencontre sur une base mensuelle. En avant-midi, l'ensemble du comité se réunit. Un rapport de tous les accidents du travail est déposé ainsi que la liste des objets tranchants trouvés dans des plateaux de plastique ou autres. Des discussions se tiennent sur l'évolution des recommandations et nous procédons à l'analyse de certaines observations du personnel recueillies lors de nos visites. En après-midi, le comité se divise en sous-groupes

pour des visites d'inspection. Tous les services sont visités chaque année.

À la suite de ces visites d'inspection, des recommandations sont acheminées aux chefs de service. Des suivis s'effectuent quelques semaines plus tard afin de constater l'évolution des recommandations. Dans les faits, l'étape du contrôle demeure cruciale, car elle assure la disparition du danger.

Problèmes traités, solutions implantées

En 2004, les problèmes énumérés au départ surviennent encore, mais heureusement, à un pourcentage beaucoup plus faible. Les rencontres avec les travailleurs lors des visites d'inspection permettent de trouver de nombreuses solutions à différents problèmes. En voici quelques exemples.

Tout le personnel a suivi la formation PDSB (Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires) avec, en plus, une mise à jour annuelle. Dernièrement, le formateur responsable du programme PDSB, Martial Roussin, s'est doté d'une équipe de suivi présente sur chaque unité de travail. Cette équipe permet d'intervenir de façon rapide et efficace lors de problèmes spécifiques dans les unités.

Dans le but de diminuer les lésions professionnelles, des équipements ont été



Nelson Doyon

Infirmier,
coprésident
syndical du CPSST

Centre hospitalier
de la Région de
l'Amiante

Quatre mots définissent rapidement le mode de fonctionnement du CPSST : identifier, recommander, corriger, vérifier.



Les membres du CPSST : (1^{re} rangée) Gilles Rémillard, directeur des ressources humaines et financières, Johanne Larochelle, représentante syndicale, (2^e rangée) Bernard Tremblay, cadre, Nelson Doyon, coprésident syndical, Louise Routhier, représentante syndicale, Charlyne Landry, secrétaire, Marcel Fournier, cadre, (absente lors de la photo) Marcelle Turcotte, coprésidente patronale, (en médaillon) Diane Boily, représentante syndicale.

achetés et certains ont été conçus, à l'interne, par les travailleurs des installations matérielles. Ainsi, des contenants mieux adaptés pour disposer des aiguilles souillées ou des objets tranchants ont été sélectionnés et des affiches de sensibilisation ont été placées dans les services. Concernant les chutes reliées à du travail sur des surfaces mouillées, des chaussures antidérapantes sont maintenant fournies au personnel des secteurs à risque.

Avec l'arrivée grandissante de l'informatisation, plusieurs postes de travail ont subi des modifications. L'ASSTSAS nous a aidés à faire une évaluation adéquate, entre autres des postes infirmiers sur les unités de soins. Depuis, plusieurs ont été réaménagés de même que plusieurs bureaux administratifs.

Les campagnes d'information et la formation continue des travailleurs sont essentielles pour avancer en prévention. Chaque année, le comité invite l'ensemble des travailleurs à développer un projet innovateur permettant de diminuer les lésions professionnelles ou d'améliorer la sécurité

Les résultats sont bons, car les travailleurs ont à cœur la prévention dans leur milieu de travail.

des travailleurs, que ce soit par de la formation, de l'équipement, ou autre. Chaque projet est évalué et approuvé par les membres du comité. Un exemple de projet innovateur récent est un monte-charge hydraulique qui s'installe à l'arrière d'un petit camion pour faciliter grandement la manipulation de contenants très lourds.

La direction trouve important d'investir dans ces projets pour stimuler le personnel. Les résultats sont bons, car les travailleurs ont à cœur la prévention dans leur milieu de travail.

Violence et santé psychologique

Depuis quelques années, le comité est sensibilisé à l'augmentation de la violence au travail et de l'épuisement professionnel. Divers moyens sont mis en place afin d'agir face à ces problématiques.

Dernièrement, une conférence sur l'épuisement professionnel et la violence au travail a été présentée lors d'une journée spéciale. La dernière semaine de la santé mentale a été soulignée par l'équipe des psychologues de l'établissement. Des ateliers sur des techniques de relaxation, très appréciés par les travailleurs, ont été tenus

Témoignage



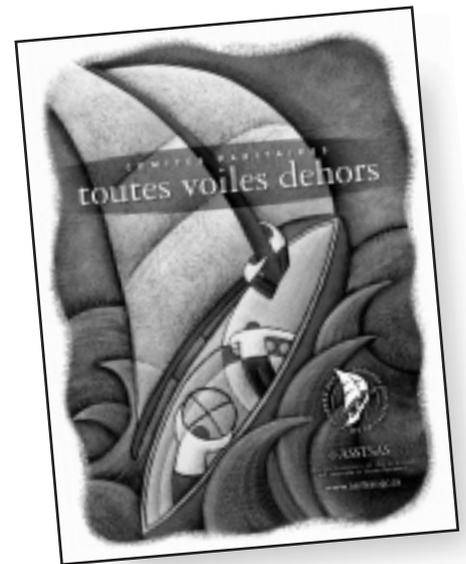
UN SERVICE DE PHYSIOTHÉRAPIE, UN COMITÉ SECTORIEL A ÉTÉ CRÉÉ.

Il est composé de deux travailleurs. Leurs rôles : vérifier la sécurité au quotidien. Les recommandations émises par le comité sont prises en considération et toutes les situations dangereuses reliées aux lieux physiques et aux équipements sont corrigées le plus rapidement possible.

Parmi les projets innovateurs, un lève-personne a été adapté pour diminuer encore plus le risque de blessure. Il s'agit d'un appareil pour lever les bénéficiaires en perte d'autonomie ou en apprentissage de la marche.

Le service apprécie beaucoup l'implication du comité, car il favorise la sécurité des lieux de travail. Annuellement, un compte rendu de ses interventions est remis au CPSST.

JEAN LOUIS TREMBLAY, CHEF DE SERVICE



pendant les heures de repas. Le programme d'aide aux employés s'avère également très positif. Bientôt, une formation sera offerte à l'ensemble des intervenants syndicaux qui rencontrent régulièrement leurs membres afin de leur permettre de détecter et d'aider les personnes atteintes en les dirigeant vers les services d'aide disponibles.

Par ailleurs, pour améliorer la santé des travailleurs et prévenir des blessures, un programme de conditionnement physique dans un centre spécialisé avec un plan d'exercice personnalisé est rendu accessible gratuitement à tous les travailleurs. De plus, il est possible d'aller skier une journée à prix modique. Le programme d'activité physique est efficace sur deux volets : le renforcement musculaire et les bienfaits psychologiques.

Pour continuer d'agir

Pour se ressourcer, les membres du CPSST participent annuellement à des activités comme les colloques de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de l'ASSTSAS. Au dernier colloque de l'ASSTSAS, en mai 2003, notre CPSST a été fier d'être finaliste au concours « Chapeau aux comités paritaires de SST ». Ce sommet n'aurait pu être atteint sans la grande participation de la direction qui croit sincèrement au rôle et à la place du CPSST dans l'organisation. ♦